

Le Service Insertion et Égalité des Chances

Atelier d'adaptation à la Vie Active (AAVA)

Mobilisation Jeunes

MISSION DU SERVICE

Le Service Insertion et Égalité des Chances met en œuvre 2 dispositifs : **les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) et la Mobilisation jeunes**. Il s'attache, au quotidien, à travailler la question de l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

- **Les AAVA s'adressent aux personnes qui résident à l'OGFA ou sont accompagnées par ses services.** Ils sont ouverts aux personnes éloignées du monde du travail, du fait de leur vulnérabilité : handicap, dépendances, problèmes de santé, situation administrative complexe, manque ou absence de formations et d'expériences professionnelles, etc. Les activités principales sont les suivantes : **entretien des espaces verts, aménagement/déménagement des logements, entretien et nettoyage, création de mobiliers de décoration et rénovation de meubles**. Un pécule est remis à l'utilisateur et le repas du midi lui est offert.
- La **Mobilisation jeunes s'adresse aux services JEAJ et DAJ de l'OGFA**. Elle permet aux jeunes de participer à des activités occupationnelles, deux jours par semaine, sous forme de stage de 15 jours. Elle leur offre également, l'opportunité de découvrir des métiers, de s'intégrer dans un groupe, de s'inscrire au sein d'un collectif et de se familiariser avec une posture professionnelle. Des temps de suivi sont effectués avec les référents sociaux, afin d'établir un point d'ensemble sur les évolutions, difficultés ou autres points essentiels à prendre en compte dans le suivi de la personne.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accompagnées : **111** : 21 aux AAVA et 90 jeunes en mobilisation

Sexe : **5** femmes ; **16** hommes

Âge : Entre **15 et 59** ans



Année d'ouverture : 2020

Nombre d'ETP : 2,5

Nombre de places : 12 AAVA et 2 mobilisation jeunes

ÉLÉMENTS D'ACTIVITÉ

| Dispositif AAVA : un tiers de sorties positives

En 2023, près de **740 tickets travaux** ont été traités.

21 entretiens d'accueils, et autant de bilans intermédiaires et de bilans finaux ont été réalisés avec les usagers du dispositif.

Sur les 21 personnes ayant bénéficié des AAVA, **3 personnes ont trouvé un travail** en milieu ordinaire, 2 personnes ont intégré une **formation**, 1 personne est en attente d'une intégration au sein d'un ESAT et 2 personnes ont effectué un **stage** de découverte auprès des ESAT Jean Genèse et COLO COUSTAU.

Les problématiques d'accès à un emploi pour les personnes intégrées aux AAVA sont les suivantes : **barrière de la langue, situation administrative complexe, problématique de santé somatique et/ ou psychologique**.

| Public orienté vers le service : un public diversifié

Toutes les personnes majeures ou intégrées dans un des dispositifs de la mobilisation jeunes peuvent s'engager dans les dispositifs proposés.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| Une force de frappe renforcée

Le recrutement d'un ETI supplémentaire en 2022 a donné une nouvelle capacité d'intervention et d'accompagnement aux AAVA de l'OGFA. En effet, ce recrutement a permis une nouvelle organisation, en deux équipes, engendrant une augmentation du nombre de tickets traités de plus de 20 %, tout comme une augmentation du nombre de bénéficiaires.

| Une diversification des interventions

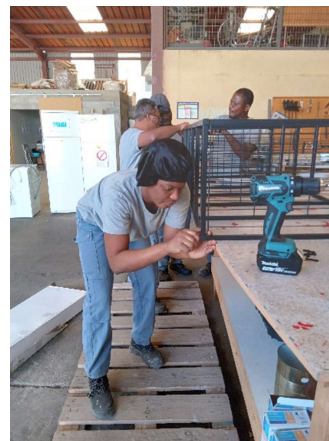
En 2023, les usagers des AAVA ont été très actifs, en intervenant sur de nombreux sites de l'association pour réaliser des travaux d'amélioration du cadre de vie des résidents, des professionnels et des autres bénéficiaires des services de l'OGFA :

- Aménagements et déménagements de mobiliers au sein des logements et services de l'OGFA ;
- Fabrication du tableau d'affichage de la Résidence Novaé (3,50 x 1,70 m) ;
- Fabrication d'un composteur, à Orthez, pour faire de l'engrais à base d'herbe de tonte ;
- Création d'un cadre d'accrochage de photos, placé à l'accueil de notre site de Billère ;
- Un vaste travail de débroussaillage au Poney Club ;
- L'entretien des espaces verts et des extérieurs des différents sites.

Le service est également intervenu dans l'entretien des prés de Buros et de Guindalos (liés aux activités du Poney Club de l'OGFA).

| Le partage d'évènements conviviaux interservices

En décembre 2023, le service AAVA s'est mêlé à celui de l'ACI pour partager un repas festif. Ce moment convivial fut l'occasion pour certain(e)s de démontrer leurs talents : pâtisserie, mixologie (confection de cocktails, sans alcool), et surtout de se retrouver tous ensemble autour d'une magnifique table dressée pour l'occasion, créant un moment privilégié.



| Un outil : le projet personnalisé

Développé en 2022 sur les services, le projet personnalisé formalise, pour chaque bénéficiaire, les objectifs qu'il (elle) se fixe, permet de faire un bilan intermédiaire à 3 mois et de faire évoluer ces objectifs pour la seconde partie de son accompagnement.

Au cours des bilans, plusieurs pistes peuvent être envisagées visant la remobilisation de la personne : les activités proposées, la découverte d'un métier pouvant déboucher sur une phase d'immersion en milieu professionnel, une orientation au sein d'une structure d'insertion : ESAT, ACI, etc.

PERSPECTIVES

Après la « Gestion des Situations de Violence » en 2023, les encadrants techniques participeront, en 2024, à la formation « Premiers Secours en Santé Mentale ».

Nous souhaitons également renforcer les partenariats avec d'autres acteurs de l'insertion, notamment par l'activité économique (IAE), afin de proposer davantage d'options aux bénéficiaires au moment de leur sortie des AAVA.